

ACTUALITÉS



De nouveaux propriétaires clamartois

Signature des premiers compromis de vente

Clamart Habitat propose à certains locataires d'acquérir leur logement. Les premières promesses de vente viennent d'être signées.

C'est l'aboutissement d'un projet lancé en 2014 par Jean-Didier Berger et la nouvelle équipe municipale! Permettre à une partie des Clamartois résidant dans des logements sociaux de devenir propriétaires du bien dans lequel ils habitent. Il a fallu de longues démarches administratives pour le concrétiser. Et le résultat est là: le personnel de Clamart Habitat peut aujourd'hui proposer quelques appartements et pavillons à la vente.

DÉCÔTE DE 35 %

Pour favoriser l'accès à la

propriété des ménages disposant de revenus modestes, la Mairie a décidé de les mettre en vente avec une décote de 35 % par rapport au prix estimé par la direction immobilière de l'État (DIE). Concrètement, un bien valant 100 000 euros peut être acquis pour 65 000 euros. M. et M^{me} Lucron sont les premiers Clamartois à bénéficier de cette possibilité. Le 19 mars ils ont signé une promesse de vente en présence du Maire et de Colette Huard, vice-présidente de Clamart Habitat. Dans quelques semaines, ils deviendront

propriétaires du pavillon qu'ils occupent, rue des sorbiers, depuis une vingtaine d'années. Début avril sept autres promesses de vente ont été signées et de nombreuses autres devraient suivre. Près de 350 logements seront proposés à la vente d'ici 2019. ■

 [Plus d'infos sur clamart-habitat.net](http://plus.dinfos.sur.clamart-habitat.net)



CH Clamart
Habitat